



Initiales du maire

Initiales du Sec.- Trés.

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Pottion

Séance extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Pottion tenue **jeudi le 16 avril 2015** à 18h00 à la salle des comités de l'Hôtel de Ville. La séance débute à 18 heures.

Sont présents, le Maire Louis Veillon, les conseillères Diane Rypinski Marcoux et Edith Smeesters, les conseillers André Ducharme, Michel Daigneault, Pierre Pouliot et Michael Laplume. Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation dans les délais requis par la loi.

La séance est présidée par le Maire Monsieur Louis Veillon. Le Directeur général secrétaire trésorier, Monsieur Thierry Roger, est également présent et agit comme secrétaire d'assemblée. Aucun citoyen ne prend part à l'assemblée.

1- OUVERTURE DE LA SESSION SPÉCIALE ET PRÉSENCES

Le maire, Louis Veillon constate le quorum et déclare la session ouverte.

2015 04 36

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Edith Smeesters
et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que présenté.

ORDRE DU JOUR **Séance extraordinaire** **16 avril 2015 à 18 heures**

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire et présences;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2014;
- 4- Dépôt du rapport du vérificateur et adoption des états financiers vérifiés pour 2014;
- 5- Période de questions;
- 6- Fermeture de l'assemblée.

Adoptée.

3- **Présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2014**

Une présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2014 est faite par monsieur Shawn Frost, comptable agréé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, aux membres du Conseil municipal.

2015 04 37

4- **Dépôt du rapport du vérificateur et adoption des états financiers vérifiés pour 2014**

Le Directeur général secrétaire trésorier, Monsieur Thierry Roger, dépose le rapport du vérificateur et les états financiers vérifiés pour l'année 2014, tel que prévoit l'article 176.1 du Code Municipal.

CONSIDÉRANT QU'une présentation du rapport du vérificateur et des états financiers pour l'année 2014 a été faite par monsieur Shawn Frost, comptable agréé, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, lors de la séance;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont tous reçu copie desdits documents et en prennent acte;

Initiales du maire

Initiales du Sec.- Très.

EN CONSÉQUENCE
il est proposé par Diane Rypinski Marcoux
et résolu

D'ADOPTER les états financiers vérifiés pour 2014, tels que présentés par la firme
Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés.

Adoptée.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'étant présent, cette période n'est pas utilisée.

6- FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Michel Daigneault** et résolu que l'assemblée soit levée à 18h55.

Le tout respectueusement soumis,

Louis Veillon
Maire

Thierry Roger,
Directeur général secrétaire trésorier

*Je, Louis Veillon, maire de la municipalité du
Canton de Potton, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*